

La nouvelle étape budgétaire du Département est venue confirmer tout le poids des trois grands axes qui orientent le budget et par voie de conséquences, les actions prioritaires de la collectivité.

Les solidarités humaines qui sont au cœur des compétences du Département : connaissent une nouvelle fois des dépenses en forte progression, de 4,5 millions d'euros. Elles témoignent d'abord de l'augmentation des besoins de nos concitoyens en matière d'aide sociale, mais aussi de l'engagement humain qui est au cœur de nos actions et de la famille en particulier. La hausse des placements d'enfants, qui s'est révélée lors des dernières conférences, se poursuit. Le renforcement des équipes d'adolescents éducatifs qui remplissent leur mission au sein du foyer familial a permis de préserver le lien parents-enfants indispensable à l'épanouissement et à la construction des plus jeunes. La revalorisation de la rémunération des assistants familiaux et des personnels du secteur social doit permettre de donner une plus grande attractivité à ces métiers exigeants et porteurs de sens. Ces besoins de solidarité concernent également le secteur du handicap qui connaît une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Le maintien d'un financement

plénier et équilibré des politiques sociales reste une priorité absolue dans le travail que nous menons avec le nouveau Gouvernement.

Fidèle à ses engagements, la Majorité départementale fait de la capacité à investir une force et une priorité. L'investissement est signe de modernisation de territoires, de commande publique et de dynamisme économique. Facilités, les subventions qui sont accordées par le Département aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale confortent considérablement notre activité économique indispensable au territoire. Premier partenaire de ces collectivités, le Département les accompagne pour leurs projets de voirie, patrimoine, équipements sportifs et culturels... Un signe fort en direction de l'aménagement équilibré du territoire et de sa modernisation.

Parallèlement, le soutien porté aux associations ne faiblit pas, bien au contraire. Avec la mise en place d'un fonds spécifique dédié à l'investissement, nos associations restent au centre de nos préoccupations. Depuis quelques mois déjà, elles ont repris leur rythme et leurs activités. Après deux années où les rassemblements

étaient impossibles, nos fêtes communales et manifestations culturelles, sportives, patriotiques... se multiplient. En accompagnant toutes les associations indriennes, le Département soutient leurs projets et fait très nombreux bénévoles. Cette animation du territoire qui procure à chacun un état de plaisir et d'optimisme, c'est bien le retour du lien social qui prime sur toutes les occasions que nous avons de nous retrouver. Notre département est riche de cette convivialité qui nous est propre et de cette culture de l'animation qui nous rapproche. Profitez de cette période estivale aux multiples occasions d'apprécier et de conforter le lien social ensemble.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : **DE AVERGUIS, Nadine RELUNOT, Righ BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORREAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mirille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nathalie FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Irène JARA-SOUMI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERRAudeau, Philippe MÉTHYER, Chantal MONJOIE, Florence PÉTRIZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON**

Bien et devoir communs

Les fortes chaleurs additionnées aux manques d'eau à répétition positionnent une fois de plus l'Indre en situation de stress. Peut-on encore parler d'été climatique quand ces événements extrêmes se répètent à une fréquence aussi soutenue ? Il y a des conséquences humanitaires à regarder en face pour les agriculteurs. Le risque

le plus prégnant reste celui de la pénurie en eau. La ressource s'amenuise, nous devons la protéger et apprendre à faire avec. Il est de la responsabilité de nos institutions d'encourager activement tout moyen de préserver cette ressource. En priorité, il faut poursuivre l'investissement agricole en aide essentielle pour retenir l'eau

naturellement et accompagner la résilience de notre agriculture territoriale. A la clé, notre souveraineté alimentaire.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : **François ARISTEAU, Lucie BARBER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEVRE**

LE MAGASIN DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE 35

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de juillet 2022

1 DOCUMENT Publié le 21 juillet 2022



Tribune libre de juillet 2022

PDF - 104.88 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36